



<http://www.tennis-de-table-boussens.com>

06.75.06.60.31

## Règlement du tournoi de tennis de table du club de Boussens du 21 mai 2016

### ARTICLE 1

Ce tournoi n'est pas homologué par la FTTT, il ne rapporte donc aucun point au classement national FTTT

### ARTICLE 2

Le tournoi se déroule le **samedi 21 mai** à la salle Omnisport de Boussens (impasse du stade, 31360 BOUSSENS) sur 10 tables.

### ARTICLE 3

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches, et ce, dans tous les tableaux.

Les tableaux de simples se jouent par poules éliminatoires de 3 ou 4 joueurs et tous les joueurs de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe. Le classement dans chaque poule permet de placer les joueurs dans le tableau à élimination directe (un joueur classé 1<sup>er</sup> d'une poule rencontrera un joueur moins bien classé d'une poule).

### ARTICLE 4

Le pointage pour chaque catégorie aura lieu **30 mn** avant le début du tableau. Afin de valider leur inscription, les joueurs seront tenus de présenter une pièce d'identité et de s'acquitter de l'engagement qui est de **7 € pour la journée**. Chaque joueur peut s'inscrire à 2 tableaux maximum + le double

### ARTICLE 5

Tout joueur n'appartenant pas à la FTTT sera considéré comme non classé (NC). Pour chaque joueur licencié FTTT, le classement retenu sera celui du début de la phase 2 des championnats départementaux, régionaux et nationaux (janvier 2016).

### ARTICLE 6

Les inscriptions peuvent se faire à partir du site <http://www.tennis-de-table-boussens.com> ou le jour même au plus tard 30 mn avant le début du tableau (dans la limite des places disponibles)

### ARTICLE 7

Les différents tableaux : (27 places par tableau)

- 9h : NC-699 (pointage à 8h30 dernier délai)
- 10h : Débutants (pointage à 9h30 dernier délai)
- 11h : Loisirs – Enfants -15 ans (pointage à 10h30 dernier délai)
- 12h : NC à 999 (pointage à 11h30 dernier délai)
- 14h : Toutes catégories (pointage à 13h30 dernier délai)
- 15h30 : Double (tableau à élimination directe), tirage au sort des équipes de double « à la mêlée » (tirage au sort parmi les joueurs qui désirent participer)

## Récompenses

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>
Enfants	- Lots divers	- Lots divers
Débutants	- Bon Intersport 20 €	- 1 lot de 6 bouteilles de bière La Bélinaire
Loisirs	- Bon Intersport 20 € + 1 lot de 6 bouteilles de bière La Bélinaire	- 1 lot de 6 bouteilles de bière La Bélinaire
NC à 699	- Bons Intersport 40 €	- Bon Intersport 20 €
NC à 999	- Bon Intersport 50 €	- Bon Intersport 20 € + 1 lot de 6 bouteilles de bière La Bélinaire
Toutes catégories	- Bons Intersport 60 €	- Bons Intersport 40 €
Double	- 2 lots de 6 bouteilles de bière La Bélinaire	- 1 lot de 6 bouteilles de bière La Bélinaire

Les tableaux Débutants et Loisirs sont strictement réservés à des joueurs non titulaires d'une licence FFTT ou d'une licence FSGT ou FNSMR compétition.

### **ARTICLE 8**

Les 3 meilleurs joueurs du club de BousSENS sur la journée se verront attribuer les lots suivants :

- 1<sup>er</sup> : un bon d'achat Intermarché de Mane d'une valeur de 25 €
- 2<sup>ème</sup> : un bon d'achat Intermarché de Mane d'une valeur de 15 €
- 3<sup>ème</sup> : un bon d'achat Intermarché de Mane d'une valeur de 10 €

### **ARTICLE 9**

Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 3<sup>ème</sup> appel sera déclaré forfait pour la catégorie concernée

### **ARTICLE 10**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un tableau si le nombre de participants est insuffisant.

### **ARTICLE 11**

Il n'y aura pas de pause à midi. Une buvette (sandwiches, boissons...) sera mise en place par les organisateurs.

La remise des récompenses se déroulera à 18h et sera suivie d'une dégustation de bière artisanale de la région (La Bélinaire) offerte par le club à tous les participants.

### **ARTICLE 12**

Une tenue sportive sera exigée pour chaque participant dans les aires de jeux.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant se produire dans la salle et aux abords de celle-ci au cours du tournoi

### **ARTICLE 13**

Tous les litiges seront tranchés par le gestionnaire du tournoi, les règles de jeu appliquées seront celles de la FFTT. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.